



Capri Nouvelles

Juin 2025

Mot de la Table filière caprine laitière

PAR CATHERINE CHAPUT, AGR., M. SC.
AGENTE DE CONCERTATION POUR LE SECTEUR CAPRIN

Cette nouvelle édition arrive avec le beau temps (*enfin !*) et la promesse d'une saison estivale des plus clémentes. J'espère que vos premières coupes sont terminées et que votre niveau de stress est diminué, à la suite de ce printemps particulièrement pluvieux.

Vous constaterez que cette édition est particulièrement étoffée, de quoi égayer vos temps libres ou bien de vous faire une arme redoutable contre certains intrus indésirables. Sinon, le Capri Nouvelles reste évidemment une lecture de prédilection lors de vos nuits d'insomnie ! Vous trouverez dans cette édition une ribambelle d'articles, tous aussi pertinents les uns que les autres, ainsi que les différentes initiatives, en cours ou terminées, de la filière.

L'offre de formations pour cet automne est encore une fois assez diversifiée. Le mois d'octobre sera manifestement très occupé pour plusieurs d'entre nous, puisque trois événements dédiés aux caprins marqueront les premières semaines de l'automne, soit la formation en alimentation caprine laitière (*1er au 3 octobre*), la formation sur la ventilation et les conditions ambiantes (*16 octobre*) et la troisième édition de la Journée caprine (*24 octobre*). En espérant vous y voir !

Bonne lecture !

Dans ce numéro

- page 1** : Mot de la Table filière caprine laitière
- page 2** : Membres de la Table filière caprine laitière du Québec
- page 3** : La Table filière était ici
- page 4** : Projets en cours
- pages 5 et 6** : En vedette
- page 7** : L'avez vous vu ?
- pages 8 et 9** : Club de croissance
- pages 10 et 11** : Alimentation
- page 12** : Évènements et formations
- pages 13 et 14** : Chronique Lactanet
- pages 15 à 19** : Rentabilité
- pages 20 à 24** : Transport
- page 25** : Évènements et formations
- pages 26 et 27** : Évènements du CEPOQ
- pages 28 à 30** : Santé

Les images utilisées au sein de cette édition sont la gracieuseté de Sylvie Girard, Éric Labonté, la Fromagerie du Ruban bleu, Catherine Michaud, le CEPOQ et Canva

MEMBRES DE LA TABLE FILIÈRE CAPRINE LAITIÈRE DU QUÉBEC

Dominic Brie, Ferme Girobrie

Caroline Brunelle, agr., Lactanet, présidente de la Table filière caprine laitière

Alexandra Chalifoux, agr., Transport O-Claire

Catherine Chaput, agr., M. Sc., Centre d'expertise en production ovine du Québec, agente de concertation de la Table filière caprine laitière

Olivia Cinter, Coopérative Capralac, Ferme Valaisanne

Annie Daignault, dmv., Stéphanie Dion, agr., M. Sc. et **Pierre Rhéaume**, Centre d'expertise en production ovine du Québec

Vincent Demers-Caron, M. Sc. et **Daniel E. Rico, Ph. D.**, Centre de recherche en sciences animales de Deschambault

Mélanie Guay et Antoine Paquet, Les Producteurs de lait de chèvre du Québec

Thibault Guitel, Fromagerie La Suisse Normande

Louise Lefebvre, Centre d'expertise fromagère du Québec

Patrick Lemire, Financière agricole du Québec

Catherine Michaud, agr.

Julie Paquin, Saputo Produits Laitiers Canada s.e.n.c.

Line Simoneau, dmv.

Sylvie Thévenin, Agriculture et agroalimentaire Canada

Handan Zhang, DDSA, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Vous avez des commentaires concernant notre média ? Des initiatives à partager ? Vous voulez que vos animaux deviennent des super stars ?

*N'hésitez pas à nous rejoindre à
filierecaprinelaitiere@cepog.com*

Des acteurs impliqués dans la qualité du lait

Article rédigé par Catherine Chaput, agr., M. Sc., agente de concertation pour le secteur caprin

Le 30 avril 2025 se tenait une rencontre sous le thème de la qualité du lait, le service-conseil, le transport et la transformation. Près d'une vingtaine d'acteurs s'étaient regroupés autour de cette thématique commune, au centre communautaire de Drummondville-Sud. Leur implication était telle que l'une des participantes y assistait même depuis la Suisse, en visioconférence.

En ouverture de journée, Madame Eden Poulin, agr., présenta les résultats ainsi que les points saillants du projet « Évaluation des défis reliés à la production d'un lait de qualité au sein du secteur caprin laitier afin de réaliser la mise en place de stratégies d'amélioration et la proposition d'une rémunération bonifiée sur la qualité », coordonné par les Producteurs de lait de chèvre du Québec (PLCQ). S'en est suivi une discussion animée autour des problématiques existantes au sein des différents secteurs de la filière, animée par Mesdames Alexandra Chalifoux, agr., et Catherine Chaput, agr., M. Sc. Ces échanges ont permis de soulever les défis et les enjeux de chaque maillon, permettant ainsi d'assurer une meilleure compréhension de la situation dans son ensemble, par les acteurs impliqués. Plusieurs éléments ont été mentionnés, notamment la difficulté d'avoir des volumes ainsi que la prévisibilité de ces derniers, le peu de ressources financières des organisations impliquées, l'hétérogénéité au niveau de l'échantillonnage et la gestion des échantillons, l'absence de règles claires, le manque d'engagement et de formation.

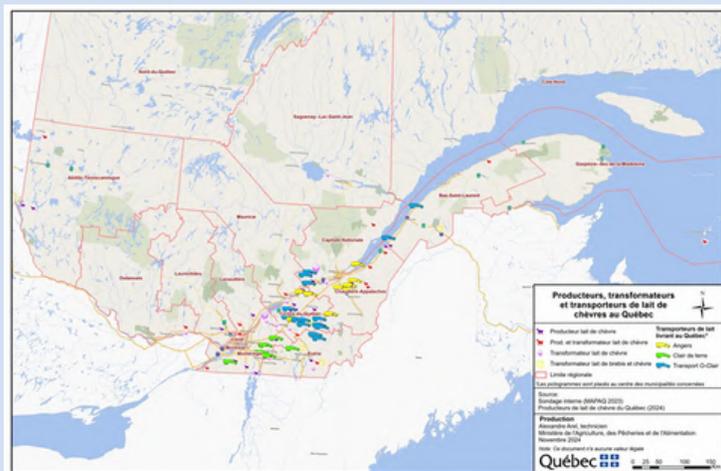
Une fois la liste des problématiques dressée, les échanges se sont poursuivis en après-midi, cette fois dans l'idée d'énumérer des pistes de solutions quant à ce qui avait été mentionné lors de la matinée. Les discussions ont permis de soulever l'importance d'uniformiser les façons de faire, ainsi que d'obtenir des résultats de qualité du lait régulièrement. Ainsi, il paraît évident que la filière a besoin d'une structure concernant l'échantillonnage et le suivi des résultats obtenus, présentant notamment les procédures en cas de problématiques et les responsabilités de chaque acteur.

En somme, la journée a permis aux membres de se rencontrer dans la convivialité, de prendre connaissance des défis ainsi que des enjeux de chaque maillon et d'échanger sur les meilleures stratégies afin de les résoudre. Des fiches ainsi que des procédures seront produites dans les prochains mois afin de constituer une boîte à outils, qui pourra être utilisée par les différents acteurs de la filière caprine laitière. Des initiatives sont également en développement, afin de réaliser des événements de formation sur la thématique de la qualité du lait au courant des prochains mois.

Saviez-vous que...

Il existe une carte géographique indiquant les producteurs ainsi que les usines de transformation de lait de chèvre au Québec. Les différents transporteurs ainsi que leur circuit respectif y sont également présentés.

N'hésitez pas à la consulter au sein du [portrait diagnostique sectoriel](#) de l'industrie caprine laitière au Québec



Coup d'œil sur les projets en réalisation au sein de la filière

Article rédigé par Daniel E. Rico, Ph.D., directeur scientifique et chercheur



Optimisation des rations dans le but d'améliorer l'efficacité et la qualité du lait chez la chèvre laitière

Contexte

Ce projet vise à optimiser les régimes alimentaires dans le but d'améliorer l'efficacité et la qualité du lait chez les chèvres laitières. Il est ainsi question d'étudier des interventions nutritionnelles visant à améliorer à la fois la productivité des chèvres laitières et la qualité du lait produit pour la transformation en aval.

Approche expérimentale

Le projet permettra de réaliser un ensemble de deux expériences, utilisant chacune 32 chèvres laitières, afin de tester le potentiel des interventions alimentaires pour améliorer les rendements en lait et en matière grasse du lait, ainsi que les propriétés technologiques du lait destiné à la fabrication de fromage.

Objectifs

Étudier l'interaction entre la fermentescibilité de l'alimentation (taux d'amidon/fibres) et le type de lipides (insaturés vs. saturés) sur la qualité compositionnelle et technologique du lait en début ainsi qu'en milieu de lactation.

Composition de l'équipe

L'équipe de recherche est composée de spécialistes en nutrition des ruminants, de physiologistes et d'experts en sciences des aliments. L'étude est dirigée par le Dr Daniel Rico (CRSAD) et comptera sur la collaboration du Dr Yvan Chouinard, de la Dre Rachel Gervais et du Dr Julien Chamberland (Université Laval).

De plus, le projet bénéficie de la participation de Lactanet, qui contribuera à la validation des analyses des acides gras du lait par spectroscopie infrarouge spécifiquement adaptée au lait de chèvre.

Ce projet est financé par le Programme AgriScience, dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable

Rôle de la filière

Un soutien complémentaire afin de faciliter le transfert des connaissances issues de la recherche vers les producteurs de chèvres laitières au sein de la province sera fourni par le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ). Le projet bénéficie également du soutien de la Ontario Dairy Goat Cooperative (ODGC) et du Centre d'expertise fromagère du Québec (CEFQ), qui contribueront à la diffusion des résultats via leurs réseaux, permettant ainsi d'atteindre efficacement l'ensemble des producteurs caprins laitiers.



Des intervenants formés pour mieux accompagner les producteurs !

Article rédigé par Amélie Blanchard, agr., chargée de projet et Marie-Josée Cimon, agr., coordonnatrice en transfert des connaissances



Depuis l'acceptation du projet au printemps 2024, l'équipe du CEPOQ a déployé de façon dynamique la communauté de pratique (CDP) pour les intervenants des productions ovine et caprine. Plusieurs étapes structurantes ont été réalisées afin d'assurer un démarrage solide. **Aujourd'hui, la CDP compte 38 membres actifs (agronomes, agroéconomistes, technologues, vétérinaires, enseignants, étudiants et autres professionnels)**, avec un taux de participation aux rencontres qui dépasse les 80 % depuis le début. L'animation de la CDP s'est articulée autour de plusieurs rencontres virtuelles proposant des sujets variés suivant les besoins nommés par ses membres tels : que la gestion du parasitisme, les différences alimentaires des chèvres et des moutons, la qualité des fourrages, la santé des agneaux, le transfert de l'immunité passive, le contrôle des mouches en bergerie avec les guêpes parasitoïdes, diverses études de cas, etc. Des discussions et questionnements ont également été soulevés sur les forums de la plateforme Espace C dédiée aux membres. Celle-ci offre un espace sécurisé où les membres peuvent partager de l'information, discuter de cas vécus en ferme en toute confidentialité, consulter un répertoire centralisé de documents (outils, publications, vidéos), accéder aux résumés des rencontres passées et consulter un agenda commun des activités sectorielles.

Un coup d'œil sur la dernière rencontre en présentiel

C'est en Estrie, les 26 et 27 mars derniers, que s'est tenu la première rencontre en présentiel de la Communauté. Les conférences et activités, toutes présentées ou animées par des membres de la communauté ou par le personnel du CEPOQ, se sont enchaînées dans un climat dynamique et collaboratif. Certains ateliers se sont déroulés à la Ferme Péchés Moutons, dont les propriétaires ont généreusement accepté de recevoir le groupe dans la bergerie pour supporter certains des thèmes abordés et renforcer les compétences des intervenants.

La rencontre a débuté sous le thème de l'alimentation, plus précisément sur les bases de la création d'un programme alimentaire. Marie-Claude Viau, agronome à la Meunerie Benjamin, a instauré les bases en rappelant l'impact financier positif que peut avoir une ration alimentaire adaptée aux besoins des animaux. Une brebis qui consomme une ration équilibrée selon ses besoins réels va produire une quantité optimale de lait : en voilà une manière économique d'engraisser ses agneaux ! Ensuite, les participants ont pu en apprendre un peu plus sur les différents logiciels permettant la formulation de rations.

En effet, Ann-Marie Jobin (productrice ovine et enseignante au Cégep de Victoriaville) et Amélie Blanchard (productrice ovine et agronome) ont présenté respectivement deux de ces logiciels : Oviration et SheepBytes. Les conférencières ont profité du moment pour souligner les effets positifs d'améliorer la précision dans l'application d'une ration en ferme, notamment en prenant le temps de calculer la consommation volontaire de matière sèche réelle des animaux à différents stades physiologiques. Jean-Michel Beaudoin, agronome au CEPOQ, a également présenté d'autres logiciels disponibles sur le marché. Ceux-ci peuvent amener encore plus de précision dans la formulation, notamment au niveau des besoins spécifiques des brebis laitières. Pour conclure cette première journée, les participants ont eu l'occasion de mettre à l'essai les deux logiciels en préparant une ration de leur choix et avec les analyses de fourrages qu'ils avaient entre les mains.

Les présentations subséquentes ont abordé des thématiques touchant la régie de troupeau et de la santé. Ce sont les intervenantes du CEPOQ Marie-Josée Cimon, agr. et Marie-Claude Litalien, tsa. qui ont parti le bal en présentant le Tableau de bord du gestionnaire ovine.

Disponible sur demande pour tous les éleveurs ovins, cet outil compile les données du troupeau afin de présenter un résumé visuel des performances (p. ex., prolificité, mortalité, gain moyen quotidien, etc.). De plus, l'outil compare les performances annuelles du troupeau avec la moyenne d'un groupe d'éleveur de référence. Un excellent outil qui permet à un producteur, ainsi qu'à son conseiller, d'analyser les forces et les points à améliorer de l'entreprise !

Francis-Étienne Richer et Valérie Berger, propriétaires de la Ferme Péchés Moutons, sont ensuite venus discuter du logiciel de régie de troupeau qu'ils utilisent à la ferme : Herdwatch. Simple d'utilisation, il leur permet de collecter leurs données en ferme (p. ex., données de naissance et de pesées) et de les visualiser sous forme de rapport par la suite. Mathieu Durand a aussi présenté le bâton de lecture FLEX-RFID, qui permet aussi de récolter toutes sortes de données en ferme très facilement. Ce sont deux outils technologiques qui permettent, entre autres, l'acheminement des données récoltées vers GenOvis pour ainsi avoir accès au Tableau de bord.

Au niveau de la santé, Dre Annie Daignault du CEPOQ et Dre Kelly Rewbotham, de l'Hôpital vétérinaire Ormstown, ont discuté, entre autres, de certains types de lésions qu'on peut observer chez les chèvres qui semblent être liées à une carence en zinc dans l'alimentation. L'importance de valider l'alimentation et l'environnement immédiat lorsqu'un problème de santé survient est l'élément qui s'est démarqué au fil des discussions entre les différents intervenants.

Rejoignez une communauté engagée et inspirante !

Plateforme de discussions | Rencontres en ligne et en présentiel | Présentations, étude de cas
Offre actuelle : 30 % de rabais sur un abonnement de 1 an --- 140 \$ + taxes (200\$)

- Échangez avec vos pairs
- Restez à jour sur les enjeux du terrain
- Bénéficiez de contenus exclusifs et concrets
- Participez à des discussions qui ont un impact réel

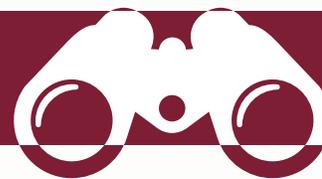
Dr Gaston Rioux du CEPOQ a ensuite discuté de la nécessité d'assurer un bon transfert de l'immunité passive chez les agneaux et chevreaux afin de prévenir certains des principaux problèmes de santé responsables de la mortalité dans les élevages : les pneumonies et la coccidiose ! Comment y arriver ? En misant sur la prévention. Et cela commence par s'assurer de la consommation d'un colostrum de qualité en quantité suffisante dans les premières heures de vie ! Dre Éliane Bolduc de l'Hôpital vétérinaire de Sherbrooke a aussi souligné ce point en présentant une expérience réalisée à la Ferme Péchés Moutons. Le succès de transfert d'immunité passive chez certains agneaux a été validé en observant le sérum sanguin au réfractomètre. Conclusion : les agneaux gavés avec du colostrum supplémentaire dans les premières heures de vie avaient réellement assimilé un plus haut taux d'anticorps grâce à une bonne consommation de colostrum. Il sera intéressant de voir si ces agneaux seront effectivement plus résistants aux pneumonies et à la coccidiose.

Nous souhaitons que la communauté de pratique soit une relation *gagnant-gagnant*, en renforçant la compétence des intervenants et que les producteurs bénéficient d'un accompagnement plus aligné sur leurs réalités. Ensemble, on peut construire un réseau solide et efficace !



Ce projet est financé par l'entremise du Programme services-conseils, en vertu du Partenariat canadien pour une agriculture durable, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.





NE PASSEZ PAS À CÔTÉ DES NOUVEAUTÉS AU SEIN DU SECTEUR

Le PISAQ se fait une peau neuve !

Résumé rédigé par Catherine Chaput, agr., M. Sc., agente de concertation pour le secteur caprin

Le **Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ) 2025-2028** est effectif depuis le **1^{er} avril 2025**. Ce programme vise à renforcer la capacité des éleveurs à atténuer de manière durable les impacts collectifs des problématiques de santé et de bien-être animal sur la santé des cheptels, la santé publique et la productivité des entreprises.

Voici les **points clés** de ce dernier :

- L'accessibilité aux soins est toujours une priorité grâce à des mesures d'aide financière pour les établissements vétérinaires dans les régions où l'accès aux soins est un défi et pour les déplacements des médecins vétérinaires à la ferme (volets 1 et 3) ;
- L'accompagnement des éleveurs par un professionnel de la santé vétérinaire adopte un format plus flexible sous la forme d'activités selon des thèmes ciblés (sous-volet 4.1) ;
- L'accompagnement d'un groupe d'éleveurs est accessible dans le cadre du sous-volet 4.2 ;
- Le volet 2 est complètement nouveau et permet l'élaboration et le déploiement de formations et d'outils pour soutenir l'expertise des médecins vétérinaires.

Dans le cas de l'accompagnement d'un médecin vétérinaire ou d'un autre professionnel de la santé vétérinaire pour favoriser l'amélioration des pratiques en lien avec la santé et le bien-être des animaux, les **taux d'aide varient de 50 à 90 % selon la thématique d'intervention**.

Votre vétérinaire pourra répondre à vos questions concernant les services admissibles ou vous pouvez consulter directement la [page web dédiée au Programme](#), sur le site du MAPAQ.

Lancement des Causeries caprines

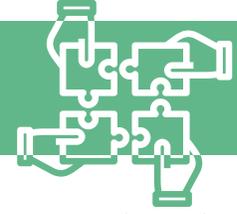
Article rédigé par Catherine Chaput, agr., M. Sc., agente de concertation pour le secteur caprin

Le 30 mai 2025 se tenait la première édition des **Causeries caprines**, une initiative de la Table filière caprine laitière ainsi que de la Table filière chèvres de boucherie. Pour l'occasion, Patrice Carle, agr., directeur général, ainsi que Véronique Dallaire, directrice des ventes et marketing au sein de Solution Aleop, nous présentaient l'ensemble des avantages quant à l'automatisation au niveau des données comptables ainsi que l'importance du suivi de vos états financiers.

Saviez-vous que le Québec est la province dont les services-conseils sont les plus financés au Canada ? Pourtant seulement 15 % des entreprises adhèrent aux services de conseillers technico-économiques. Cette information est d'autant plus troublante en sachant l'importance de l'aspect financier sur la pérennité de l'entreprise agricole.

Le webinaire se terminait sur l'annonce quant au lancement du volet 3 – Innovation et nouvelles technologies dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent. Ce Fonds vise à soutenir des initiatives qui modernisent l'agriculture régionale. Nous vous invitons à vérifier l'admissibilité de votre entreprise et de votre projet, en consultant le [cadre d'évaluation du programme](#). Peut-être est-ce le moment de profiter de l'occasion pour vous lancer dans l'automatisation de vos données comptables ?

Ce qu'on ne mesure pas ne s'améliore pas, ce qu'on n'automatise pas ne se fera pas. – Patrice Carle, Solution Aleop



Un coup de pouce pour les producteurs de lait de chèvre : retour sur le projet pilote « Club de croissance et de rentabilité »



Article rédigé par Alice Martin, agente de projets de formation

En 2023, AGRIcarrières, le comité sectoriel de la main-d'œuvre agricole, a répondu à l'appel du secteur caprin en lançant le tout premier « Club de croissance et de rentabilité » en production laitière caprine. L'objectif? Accompagner et outiller les producteurs pour renforcer la rentabilité de leur entreprise.

Une approche personnalisée et ancrée dans la pratique

Dès le départ, les 13 entreprises participantes ont bénéficié d'un diagnostic technico-économique permettant d'identifier leurs forces et faiblesses. Production laitière, alimentation, reproduction, santé, régie de troupeau, gestion d'entreprise : cette évaluation a offert aux producteurs une vue d'ensemble complète de leur situation.

Chaque producteur a ensuite été accompagné par une conseillère agronome, directement dans son milieu de travail, pour renforcer ses compétences et améliorer ses pratiques quotidiennes. Ces séances de coaching individuel ont non seulement permis aux participants de résoudre certaines problématiques, mais aussi de mieux cibler les stratégies à adopter en vue d'accroître leur productivité.

Le projet comprenait également des rencontres mensuelles en ligne, axées sur l'échange de bonnes pratiques entre producteurs et le transfert de connaissances par des professionnelles du secteur.

Des constats parfois difficiles... mais des retombées prometteuses

Les diagnostics ont mis en lumière que le renforcement des compétences en gestion de la production et en gestion financière demeure indispensable à l'atteinte de la rentabilité dans le secteur.

En introduisant des pratiques comme la collecte systématique de données technico-économiques, l'utilisation d'outils de suivi de la régie de troupeau, l'exploitation optimale du contrôle laitier, ou encore l'adoption d'outils simples de comptabilité, les participants ont pu poser un regard neuf sur leur rentabilité et prendre des décisions plus éclairées.

C'est le cas de Tommy Tardif et Karine Allard, propriétaires de la chèvrerie Les Capricieuses, qui ont choisi de réformer plusieurs chèvres non rentables après avoir utilisé un nouvel outil de calcul des coûts de production. Cette décision leur a permis de réduire leurs frais d'alimentation et la durée des traites, générant ainsi de précieuses économies de temps et d'argent.

Nous en profitons pour remercier à nouveau les expertes qui se sont impliquées dans le projet, notamment Catherine Michaud, pour la coordination et l'animation des rencontres du club, Stéphanie Bélanger-Naud, Caroline Brunelle et Line Simoneau pour leur contribution dans la conception, le déploiement et l'analyse des diagnostics et enfin, Alexandra Chalifoux, Catherine Chaput, Stéphanie Dion, Stéphanie Landry et Marie-Ange Therrien, qui sont intervenues en tant que coaches auprès des producteurs.

CLUB DE CROISSANCE

Un besoin d'accompagnement spécialisé

Le projet a aussi mis en évidence la nécessité de renforcer l'offre de services-conseils spécialisés, alors que peu de producteurs y ont actuellement recours et que les conseillers expérimentés en production caprine sont peu nombreux.

La mise en place d'un réseau d'expertes spécialisées, auquel coaches et producteurs pouvaient se référer tout au long du projet, a contribué à combler le manque d'encadrement technique qui caractérise habituellement le secteur.

De plus, les retombées de la formule de coaching sont positives : plusieurs participants souhaitent en effet poursuivre la mise en œuvre de leur plan de développement avec l'appui d'un conseiller, une fois le projet pilote terminé.

Une formule gagnante à faire rayonner

Le projet « Club de croissance et de rentabilité » a permis de mieux cerner les besoins des producteurs, de les accompagner concrètement sur le terrain et d'encourager le partage de connaissances au sein du secteur. Il confirme que le coaching personnalisé est un levier efficace pour développer les compétences, encourager l'autonomie des producteurs et soutenir la prospérité des entreprises caprines.

Et maintenant ?

Les résultats du projet révèlent un besoin important en formation continue. AGRICarières et le réseau des répondants en formation agricole pourront à l'avenir collaborer avec le secteur afin d'élargir l'offre de formation.

Pour assurer un développement durable du secteur, il est également recommandé de :

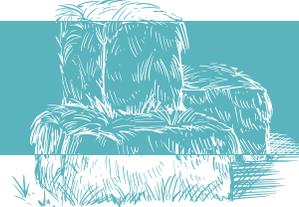
- structurer davantage l'offre de services-conseils en production laitière caprine ;
- rendre la démarche de coaching accessible à un plus grand nombre de producteurs.

Ce projet démontre que le secteur caprin a la capacité de se mobiliser pour améliorer ses pratiques. C'est une initiative prometteuse, à étendre et à faire rayonner pour soutenir l'avenir du lait de chèvre au Québec.

Le témoignage de Tommy Tardif et Karine Allard, propriétaires de la chèvrerie Les Capricieuses est disponible sur YouTube : [Rentabilité des entreprises laitières caprines : Le pari gagnant du Club de croissance](#)



De gauche à droite : Tommy Tardif, Maélie Tardif et Karine Allard



L'eau, le trésor caché de l'alimentation caprine

Article rédigé par Caroline Brunelle, agr., conseillère provinciale en production laitière caprine



Quand on pense à l'alimentation des chèvres, on pense d'abord à l'ensilage, au foin, voire aux compléments alimentaires. Mais on oublie souvent un élément essentiel : l'eau. Et pourtant, sans une bonne hydratation, même la meilleure ration perd de son efficacité.

De façon générale, l'eau fait partie de 99,2 % des molécules qui composent l'organisme des ruminants. Elle participe à l'équilibre thermique en conservant la chaleur corporelle par temps froid, tout en facilitant sa dispersion par temps chaud. Ce nutriment participe également à la digestion des aliments ingérés et à l'élimination des déchets. L'animal perd son eau corporelle de plusieurs façons. La production laitière demeure la voie majeure pour les chèvres en lactation, les autres voies étant la perte d'eau dans l'urine et les fèces, la transpiration et la respiration.

Les besoins

Les besoins d'une chèvre varient de 5 à 16 litres d'eau par jour en fonction de la teneur en matière sèche des aliments constituant la ration, de son niveau de production laitière, de son stade physiologique (stade de lactation ou de gestation) et de l'ambiance du bâtiment notamment de la température ambiante.



Une chèvre en lactation boit en moyenne entre 3,5 et 4 litres d'eau par kilogramme de matière sèche ingérée ou 4 litres d'eau pour chaque litre de lait produit.



La température de l'eau doit être au minimum de 10 à 12 °C, car si elle est trop froide elle sera moins consommée. Cela peut mener à une baisse de production laitière. Il est donc intéressant de prévoir un système de chauffe-eau pour les saisons plus fraîches. L'eau doit en tout temps être distribuée à volonté, ce qui suppose un nombre d'abreuvoirs suffisant et facilement accessible pour tous les animaux.

Une étude effectuée à la ferme expérimentale du Pradel en France a démontré qu'une hausse de température peut quadrupler la consommation d'eau d'une chèvre. Une augmentation de la température ambiante de 1 °C entraîne une consommation d'eau supplémentaire de 0,3 litre par chèvre (Figure 1). L'humidité ambiante a également un effet significatif sur la consommation d'eau. Une augmentation de 10 % de l'humidité de l'air se traduit par une diminution de la consommation d'eau de 0,2 litre.

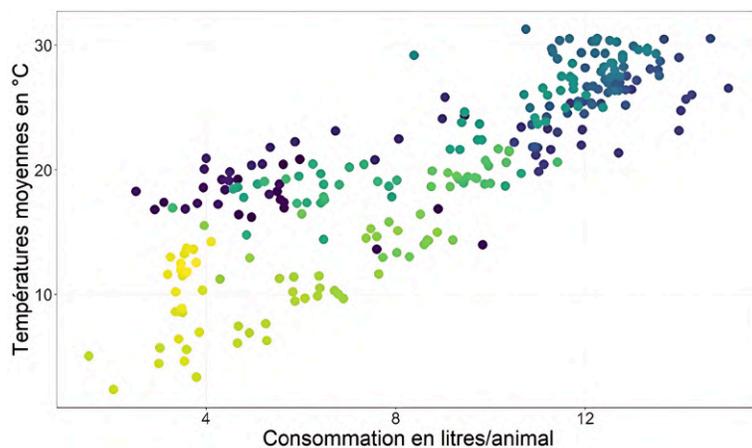


Figure 1. Consommation d'eau en litres/chèvre en fonction de la température ambiante moyenne

Les équipements d'abreuvement

L'apport d'eau sera réalisé par des abreuvoirs (Figure 2) collectifs ou individuels pouvant être à niveau constant grâce à un système de flotteur ou, au contraire, à poussoir donc rempli par l'animal au fur et à mesure de la buvée. Ce dernier type d'abreuvoir se dérègle moins souvent et est également plus facile à nettoyer qu'un abreuvoir à niveau constant. Les abreuvoirs collectifs sont surtout utilisés au pâturage ou à la sortie d'une salle de traite.



Figure 2. Abreuvoir à poussoir (A), abreuvoir à niveau constant (B) et abreuvoir collectif (C).

Le projet *Cerceau* effectué à la ferme expérimentale du Pradel, montre que la consommation d'eau est plus importante le matin et le soir, autour des heures de traite (Figure 3). Cela démontre bien la pertinence des abreuvoirs collectifs à la sortie de la salle de traite.

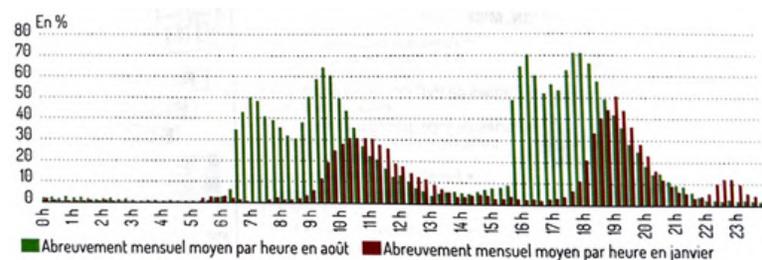


Figure 3. Profil journalier de consommation d'eau par les chèvres sur une moyenne mensuelle en été et en hiver

À surveiller

Quel que soit le système utilisé, il faut surveiller :

- La propreté des abreuvoirs en utilisant des abreuvoirs avec vidange ;
- La température de l'eau, surtout en hiver ;
- Le bon fonctionnement de l'installation.

Il faut également s'assurer de :

- Éviter le gel ;
- Disposer les abreuvoirs à 0,60 mètre au-dessus de la litière pour éviter que l'eau ne soit trop rapidement souillée. On peut également utiliser un marchepied d'une hauteur de 0,40 mètre et rehausser l'abreuvoir de telle sorte qu'il se situe entre 1 mètre et 1,10 mètre du sol. Cela gardera les abreuvoirs propres lorsque la litière sera accumulée ;
- Compter un minimum de 1 abreuvoir pour 25 chèvres ;
- Faire une analyse bactériologique et physicochimique chaque année pour s'assurer de la qualité de l'eau servie. Mettre en place un système de traitement au besoin.



Exigences du code de pratiques :

- Toutes les chèvres, y compris les chevreaux, doivent toujours avoir accès à une quantité suffisante d'eau propre, saine et appétente.
- La neige et la glace ne sont pas suffisantes comme source d'eau principale pour des chèvres.



On ne le répétera jamais assez : **l'eau est un aliment à part entière pour les chèvres**. Trop souvent négligée, son importance est pourtant capitale pour assurer leur santé, leur bien-être et leur productivité. Il est important d'offrir à vos chèvres une eau propre, fraîche et toujours disponible. Ce geste simple fait toute la différence, aussi bien dans les résultats de votre élevage que dans la qualité de vie de vos animaux.

Références

- Agriclé. *Matériel d'abreuvement | Chèvres et Moutons - Agriclé | Agriclé Code de pratiques pour le soin et la manipulation des chèvres. Conseil national pour les soins aux animaux d'élevages, 2022.*
- Conception et utilisation des bâtiments d'élevage pour des chèvres et chevrettes en bonne santé. Institut de l'élevage, 2021
- Le guide de l'éleveur de chèvres. Magali Pradal, Paris, 2014.
- L'élevage de la chèvre. CRAAQ, 2009
- Quand l'eau ne coule plus de source, présentation Capr'inov. Bernard Dufresnoy, Idele, 2023.
- Projet Cerceau. Ferme expérimentale caprine du Pradel.



FORMATION ALIMENTATION CAPRINE LAITIÈRE

INSCRIPTIONS
EN COURS



Crédit image : Éric Labonté



AU PROGRAMME :

- ✓ Conférences pour les producteurs et les intervenants
- ✓ Ateliers en chèvrerie
- ✓ Cocktail réseautage!

DU 1er AU 3 OCTOBRE 2025
 CENTRE COMMUNAUTAIRE, DRUMMONDVILLE-SUD

FORMATION VENTILATION & CONDITIONS AMBIANTES



Ateliers en après-midi à la Ferme Les Deux L
Saint-Félix-de-Kingsey

JEUDI 16 OCTOBRE 2025
 CENTRE-DU-QUÉBEC (salle à confirmer)





Le contrôle laitier, un outil essentiel pour la gestion de la qualité du lait de chèvre



Article rédigé par Caroline Brunelle, agr., conseillère provinciale en production laitière caprine

En production caprine, les résultats des comptages de cellules somatiques (CCS) sur des laits individuels sont un indicateur fiable du degré d'inflammation du système mammaire. Obtenues à intervalles réguliers au cours de la lactation, elles constituent un outil intéressant de gestion du troupeau. L'évolution des concentrations cellulaires au cours de la lactation, d'une année à l'autre et notamment à l'issue de la période de tarissement, permet de suivre l'évolution du statut des animaux, leur guérison ou au contraire la venue d'une nouvelle infection. La synthèse de ces informations donne par conséquent une indication sur l'efficacité des mesures techniques mises en œuvre pour limiter la fréquence des infections dans les élevages et maîtriser les niveaux cellulaires.

Le CCS du lait de réservoir est quant à lui le résultat de la contribution de l'ensemble des femelles du troupeau, par le volume de lait et leur CCS individuels. Les femelles fortes productrices et à CCS élevé contribuent donc à augmenter significativement le CCS du lait de réservoir. Parmi ces femelles à CCS individuel élevé, celles ayant une mammite clinique influencent grandement le CCS du lait de réservoir si la mammite n'est pas détectée ou si le lait de cette femelle n'est pas exclu du réservoir.

Rappel des seuils pour l'identification des femelles infectées :

- 550 000 cellules/ml à 90 jours en lait
- 1 200 000 cellules/ml à 305 jours en lait
- Grade CMT ≥ 2

Ces seuils ne discriminent pas parfaitement les femelles infectées des femelles saines. Par exemple, ils identifieront correctement environ 60 % des chèvres infectées, et environ 70 % des chèvres non infectées seront correctement classifiées.

De même, la présence d'un nombre important de femelles ayant une mammite subclinique (CCS individuel modérément élevé) peut contribuer à un CCS du lait de réservoir élevé. Différents facteurs autres qu'infectieux influencent aussi le CCS individuel (**Tableau 1**).

Tableau 1. Facteurs de variation des CCS

FACTEURS PHYSIOLOGIQUES		
Majeurs <ul style="list-style-type: none"> • La parité • Le stade de lactation * <p>* effet plus marqué chez la chèvre</p>	Mineurs <ul style="list-style-type: none"> • L'oestrus • La gestation • La taille de la portée • La race • Le stress 	<ul style="list-style-type: none"> • La génétique (notamment la conformation) • La nutrition • L'hygiène de traite et de l'environnement
F. INFECTIEUX <ul style="list-style-type: none"> • Les infections bactériennes 		

Source : Adapté de la fiche CEPOQ 2020 : [Tout ce que vous devez savoir à propos des cellules somatiques !](#)

Une utilisation régulière du contrôle laitier permet d'identifier les animaux potentiellement infectés par un agent pathogène. Un plan d'action est alors possible et celui-ci peut inclure :

- La réforme des animaux ayant des CCS élevés après plusieurs tests ;
- L'analyse bactériologique du lait des femelles ayant des CCS élevés ;
- La mise en place d'un ordre de traite (groupe de femelles ayant des CCS élevés et qui seront traitées à la fin) pour réduire les risques de transmission des bactéries au cours de la traite ;
- La sélection des sujets de remplacement provenant de mères ayant des CCS faibles.

Lorsque ce plan d'action est bien effectué, les résultats de CCS démontrent une tendance à la baisse.

En effet, les troupeaux ayant des données individuelles ont de meilleurs résultats en termes de CCS que les troupeaux n'effectuant pas le contrôle laitier (CL). De plus, les données mensuelles indiquent que les troupeaux n'effectuant pas de contrôle laitier ont près de 2 fois plus de résultats non conformes à la norme du MAPAQ (< 1 500 000 c/ml) par rapport aux troupeaux effectuant un contrôle laitier régulier.

Des CCS élevés ainsi que des résultats non conformes ont des répercussions importantes pour une entreprise laitière caprine. Le contrôle laitier est donc un investissement prioritaire pour maximiser leur rentabilité ainsi que leur pérennité.

Tableau 2. Comparaison de la qualité, pour l'année 2024, entre les troupeaux avec contrôle laitier, par rapport aux troupeaux ne réalisant pas le contrôle laitier

	Troupeaux avec contrôle laitier	Troupeaux sans contrôle laitier
<i>Moyenne CCS (c/ml)</i>	1 031 000	1 272 000
<i>Proportion de non-conformité des CCS (%)</i>	10,9	20,7

Source : PLCQ, 2024

Références

CEPOQ, 2020. *Tout ce que vous devez savoir à propos des cellules somatiques !*

Institut de l'élevage, 2012. *Fiches maîtrise de la teneur en cellules des laits de troupeaux en élevages caprins*

Institut de l'élevage, 2012. *L'élevage des chèvres.*

PLCQ, 2024





Vers une meilleure valorisation des chevreaux laitiers mâles

Article rédigé par Catherine Michaud, agr., spécialisée en production caprine, Vincent Demers-Caron, M. Sc., professionnel de recherche et Carl Julien, chercheur scientifique



À l'heure actuelle, il n'existe pas au Québec de structure intégrée pour la prise en charge des chevreaux laitiers mâles, contrairement aux veaux laitiers. Souvent vu comme une dépense, élever les chevreaux qui ne sont pas destinés à la reproduction pourrait plutôt représenter un revenu additionnel pour les producteurs. Diverses pratiques sont utilisées, mais quelle recette est la plus intéressante du point de vue économique ?

L'objectif général du projet était de dresser un portrait de la situation avec les acteurs caprins, d'identifier les débouchés potentiels et de documenter les pratiques actuelles. Vingt et un (21) producteurs de lait de chèvre, 6 intervenants (agronomes et vétérinaires), 4 acheteurs et 1 abattoir ont participé au projet. Parmi les producteurs participants, 2 producteurs n'ont pas vendu leurs chevreaux et trois producteurs ont vendu à deux classes d'âge et ont été traités de façon indépendante.

Les revenus

Trois catégories d'âge à la vente se sont profilées, à savoir les 0-18 j (moyennes de 8 j et 5,2 kg), les 25-50 j (moyennes de 34 j et 13,8 kg) et les 90-120 j (moyennes de 102 j et 24,5 kg) (Figure 1). Des 21 producteurs participants, 2642 (264/producteur), 665 (111/producteur) et 677 (113/producteur) chevreaux ont été vendus sur la base annuelle (Figure 2A), pour un prix moyen de 6,80, 63,50 et 200,81 \$ par chevreau (Figure 2B), ou de 1,18, 4,56 et 8,28 \$/kg vif (Figure 2C), pour les classes 0-18 j, 25-50 j et 90-120 j, respectivement.

Les dépenses

Le colostrum, l'alimentation lactée, les aliments solides, les frais de transport et les autres charges incluant la litière ont été les éléments de dépenses rapportés par les producteurs et le lait a été la dépense la plus importante (Figure 3A). Au total, les dépenses se sont élevées en moyenne à 8,85, 81,68 et 102,37 \$ par chevreau (Figure 3B) pour des dépenses équivalentes à 1,58, 5,98 et 4,31 \$/kg vif (Figure 3C) pour les 0-18 j, 25-50 j et 90-120 j, respectivement.

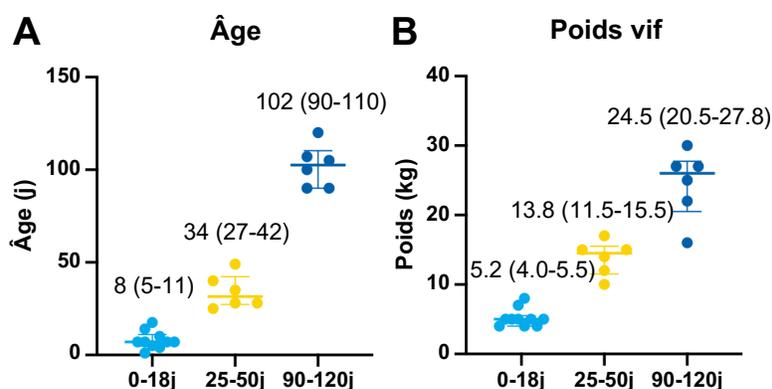


Figure 1. Âge à la vente (A) et poids vif (B) des chevreaux vendus. Chaque point représente un producteur et les barres représentent la médiane et les quartiles. Les données au-dessus de chaque classe sont la moyenne et les 1^{er} et 3^e quartiles.

La marge

La marge, basée sur le prix et les dépenses rapportés des producteurs participants, a été en moyenne négative pour les 0-18 j (-2,05 \$/chevreau, -0,40 \$/kg vif) et pour les 25-50 j (-22,02 \$/chevreau, -2,08 \$/kg vif) et positive pour les 90-120 j (98,44 \$/chevreau, 3,97 \$/kg vif) (**Figure 4A et Figure 4B**). Sur une base annuelle, la marge moyenne totale a été de 134, -1190 et 10554 \$/ferme pour les 0-18 j, 25-50 j et 90-120 j, respectivement (**Figure 4C**).

Temps de travail et rémunération

La tournée, l'alimentation, l'identification, le nettoyage du système d'alimentation et de l'espace, les soins de santé et les pesées des chevreaux à la naissance, au sevrage et à la mise en marché ont été les éléments de temps de travail rapportés par les producteurs et l'alimentation a représenté le temps de travail le plus important (**Figure 5A**). Au total, le temps de travail total a été calculé à 0,6, 2,9 et 13,6 h par chevreau pour les 0-18 j, 25-50 j et 90-120 j, respectivement (**Figure 5B**). Pour les 90-120 j, le temps de travail a été très variable par chevreau (**Figure 5B**), témoignant des pratiques d'élevage, qui peuvent différer d'un producteur à l'autre. Un taux horaire de revient, calculé par la marge divisée par le nombre d'heures de travail, a été en moyenne de 12,23, -42,92, et 28,71 \$/h, pour les 0-18 j, 25-50 j et 90-120 j, respectivement (**Figure 5C**).

Distribution mensuelle des chevreaux vendus

Les données des producteurs participants ont permis d'évaluer la répartition des ventes de chevreaux au cours de l'année. Pour les 0-18 j, les chevreaux ont été vendus principalement au printemps, de mars à mai, et à l'automne, en septembre et en octobre (**Figure 6**). Pour les 25-50 j, les chevreaux ont été vendus principalement de février à avril et de septembre à décembre (**Figure 6**). Pour les 90-120 j, les chevreaux ont été vendus tout au long de l'année, avec une plus grande importance pour les mois de février et mars (**Figure 6**).

Les défis et les pistes de solution pour l'élevage des chevreaux laitiers mâles

Le manque de recommandations spécifiques pour l'élevage des mâles, une rentabilité faible ou nulle, un marché incertain et peu connu, le manque d'espace à la ferme et la charge de travail font partie des enjeux rapportés par les producteurs et les intervenants consultés.

Selon ces derniers, connaître l'âge et le poids optimaux à la vente et les coûts d'élevage, améliorer les pratiques de démarrage et d'élevage à faible coût, recueillir des données clés, maintenir un registre des chevreaux à vendre et des besoins des acheteurs, collaborer avec le secteur de la chèvre de boucherie et avoir accès à une formation continue pertinente permettraient d'aider les producteurs à élever les mâles.

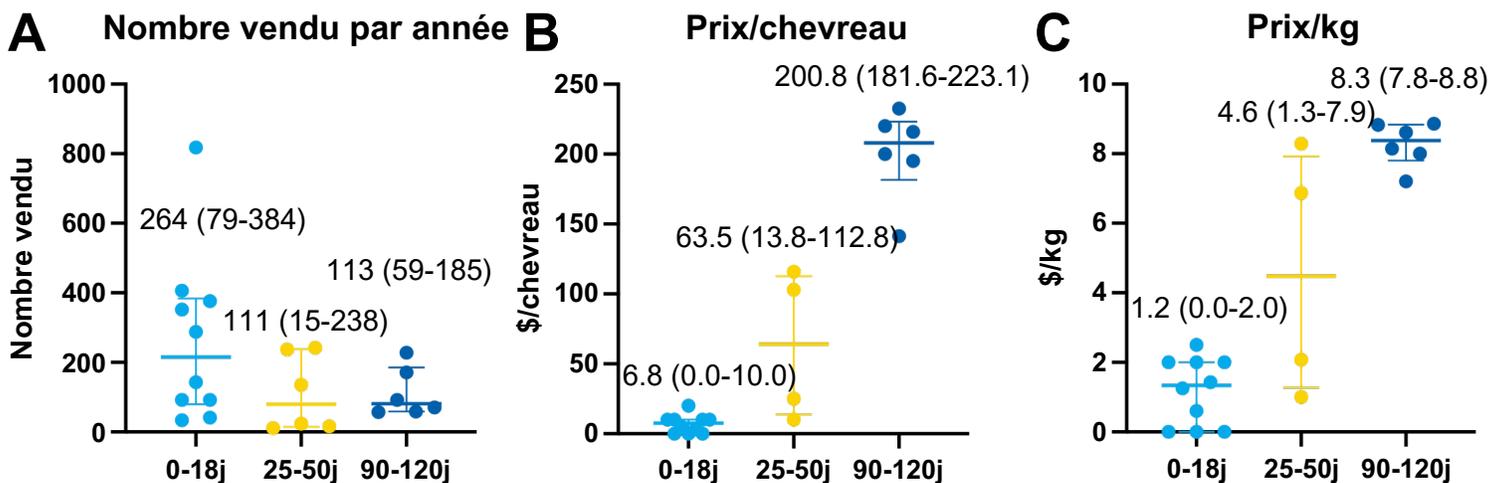


Figure 2. Nombre moyen (A), prix par chevreau (B) et prix par kg vif (C) des chevreaux vendus. Chaque point représente un producteur et les barres représentent la médiane et les quartiles. Les données au-dessus de chaque classe sont la moyenne et les 1^{er} et 3^e quartiles.

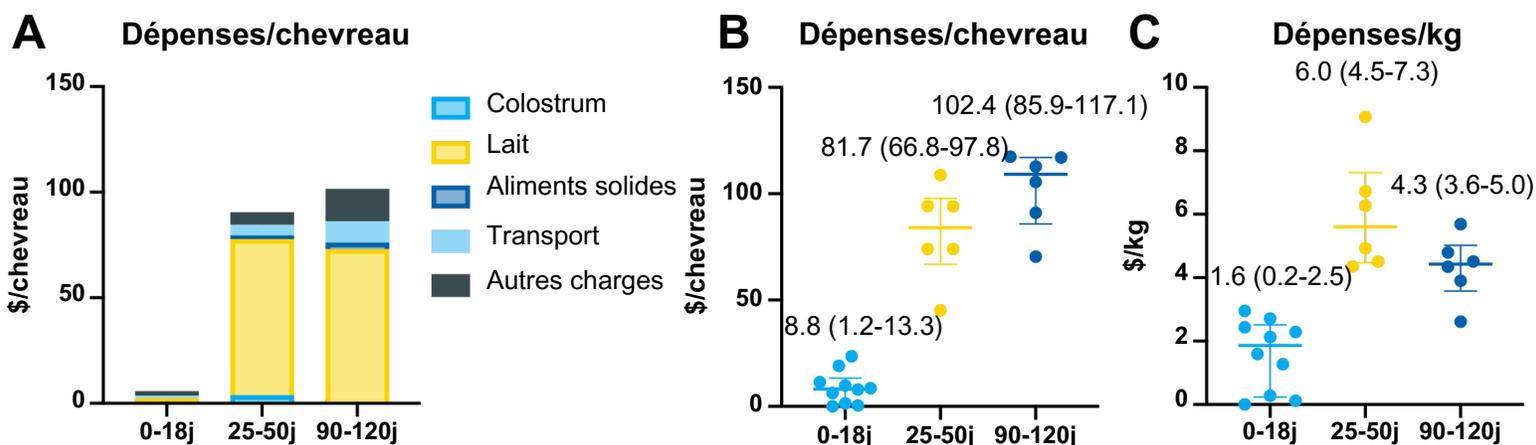


Figure 3. Détail des dépenses (A) et dépenses totales (B) par chevreau et dépenses par kg vif (C) des chevreaux vendus. Chaque point représente un producteur et les barres représentent la médiane et les quartiles. Les données au-dessus de chaque classe sont la moyenne et les 1^{er} et 3^e quartiles.

Les caractéristiques recherchées des acheteurs

Les acheteurs de chevreaux destinés à l'engraissement ont partagé plusieurs critères précis quant aux caractéristiques des animaux recherchés. Ils privilégient des chevreaux âgés de 7 à 10 jours, ayant reçu du colostrum à la naissance et, dans certains cas, du lait de transition pendant au moins une semaine.

Une attention particulière doit être portée par le producteur à la santé de l'animal, notamment l'administration d'un supplément de vitamine E et de sélénium ainsi que la désinfection adéquate du nombril à la naissance. Le prix d'achat varie de 10 à 15 \$ par animal.

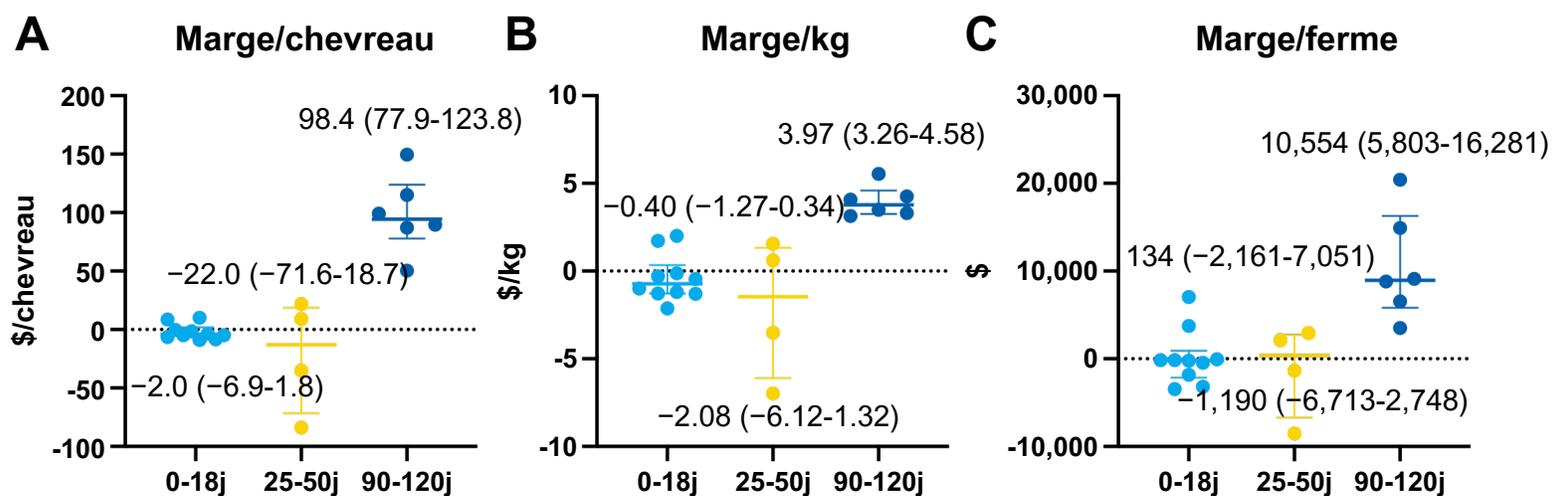


Figure 4. Marge par chevreau (A), par kg vif (B) et au total par ferme pour une année (C) des chevreaux vendus. Chaque point représente un producteur et les barres représentent la médiane et les quartiles. Les données au-dessus de chaque classe sont la moyenne et les 1^{er} et 3^e quartiles.

RENTABILITÉ

Au terme de l'engraissement, ces chevreaux sont généralement vendus à l'encan, avec des poids très variables selon les lots, allant de 27 à 45 kg. Les prix de vente obtenus sont également variables, oscillant entre 6,60 et 10,12 \$/kg vif. Un des acheteurs a rapporté un prix moyen de 376 \$ par animal pour l'année 2024. Il est à noter que des frais de mise en marché s'ajoutent, généralement entre 9 et 10 \$ par animal vendu. Lorsque questionnés sur le prix minimum requis pour assurer la rentabilité de leur entreprise, les acheteurs de chevreaux destinés à l'engraissement ont indiqué des seuils variant entre 6,60 et 8,58 \$/kg vif. Ce prix plancher serait essentiel pour couvrir les coûts liés à l'achat des animaux, à leur alimentation, aux soins de santé, à la main-d'œuvre et aux frais de mise en marché. Pour certains acheteurs, leur besoin est d'avoir accès à un plus grand nombre de chevreaux, tandis que pour d'autres, ce sont des investissements pour réaménager adéquatement leurs infrastructures. Un répondant a indiqué ne pas avoir de besoin immédiat, affirmant disposer d'un modèle d'élevage qui fonctionne bien dans sa situation actuelle.

Données d'abattoir et le marché de la viande de chevreau

L'abattoir consulté recherche des chevreaux d'un poids maximal de 32 kg, qu'il achète principalement à l'encan. Toutefois, il a indiqué que son marché actuel ne lui permet pas d'en abattre un plus grand nombre, en raison du prix d'achat jugé trop élevé. Le prix constitue, selon lui, le principal frein au développement du marché de la viande de chevreau. Sa clientèle cible est majoritairement à la recherche de protéines animales à faible coût, ce qui limite la capacité de l'abattoir à élargir son offre.

Afin d'optimiser l'efficacité de la chaîne de valeur, il serait pertinent de poursuivre l'analyse en consultant les boucheries, les détaillants et les consommateurs de viande de chevreau pour mieux comprendre leurs besoins en termes de quantité, de qualité et de prix d'achat et de vente. Cette démarche permettrait de définir avec précision le type de chevreaux que les producteurs doivent élever.

Retombées pour le secteur

D'après les producteurs de lait de chèvre, les intervenants et les acheteurs consultés, le positionnement stratégique d'élever les chevreaux laitiers mâles est important pour la filière.

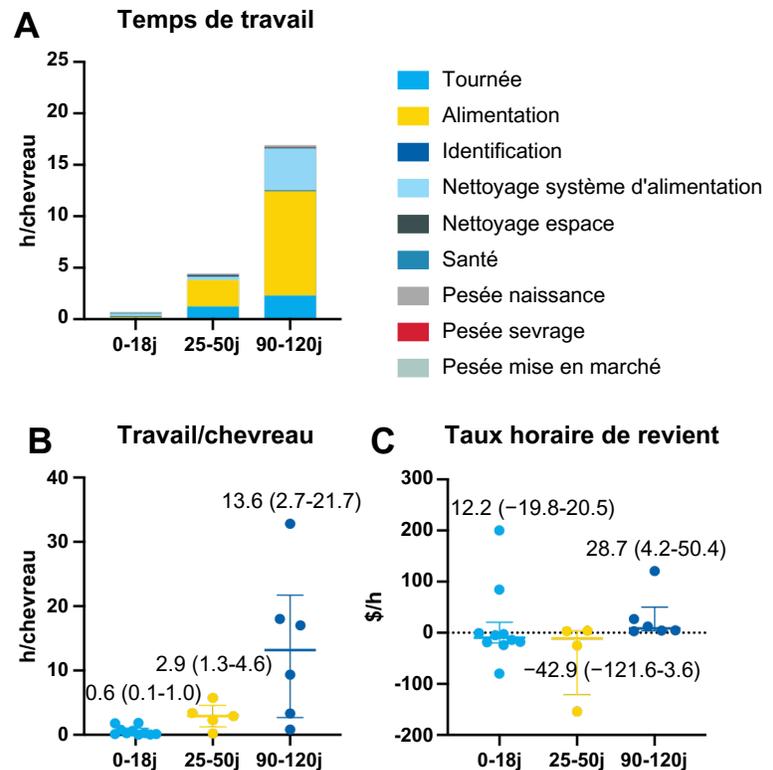


Figure 5. Détail du temps de travail (A) et du temps de travail total (B) par chevreau et taux horaire de revient (C) des chevreaux vendus. Chaque point représente un producteur et les barres représentent la médiane et les quartiles. Les données au-dessus de chaque classe sont la moyenne et les 1^{er} et 3^e quartiles.

Ils ont notamment souligné qu'un effort de promotion, incluant des campagnes de publicité visant à valoriser la viande de chevreau, pourrait stimuler la demande et favoriser la consommation locale. Par ailleurs, la grande variabilité des résultats économiques observée laisse croire que les producteurs peuvent ajuster leurs stratégies de mise en marché et leurs pratiques d'élevage pour améliorer la rentabilité de leur ferme. À court terme, les approches menées auprès des acheteurs permettront de les mettre en contact avec des producteurs à la recherche de débouchés pour leurs chevreaux. De plus, la description et la quantification des pratiques d'élevage en termes de coûts et de temps de travail permettront, à moyen terme, d'identifier celles qui sont les plus rentables sur les plans technique et économique, et de les partager avec tous les producteurs.

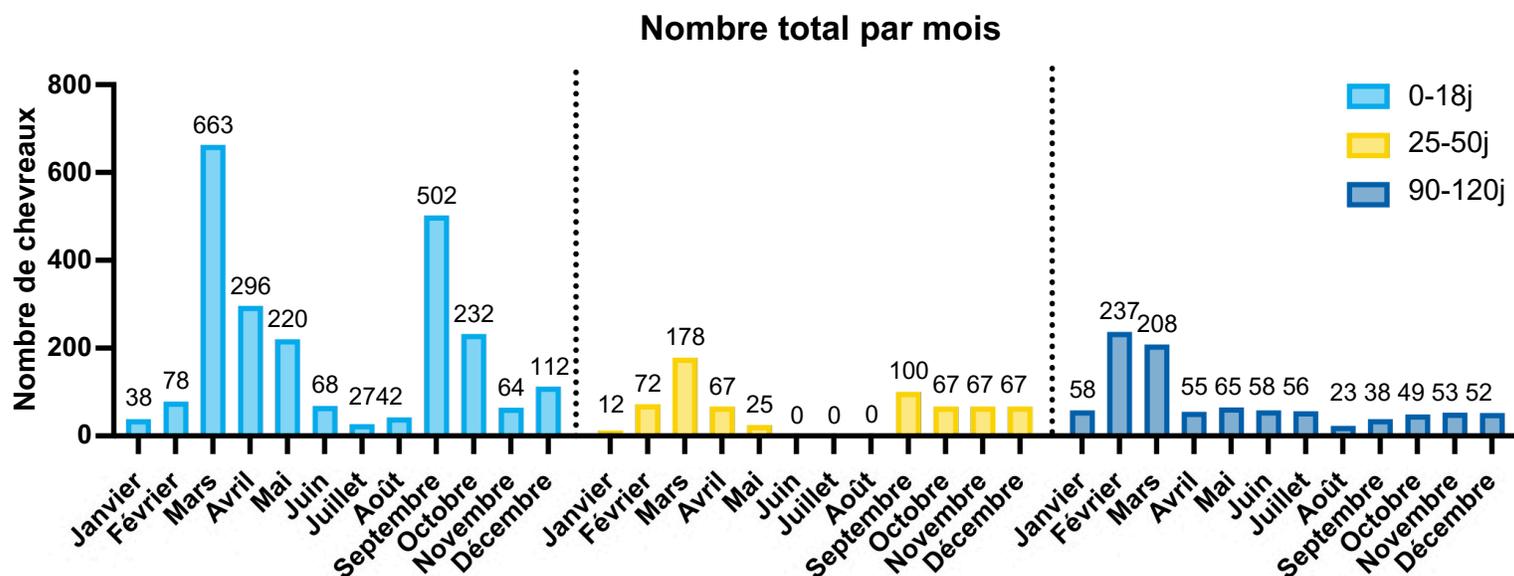


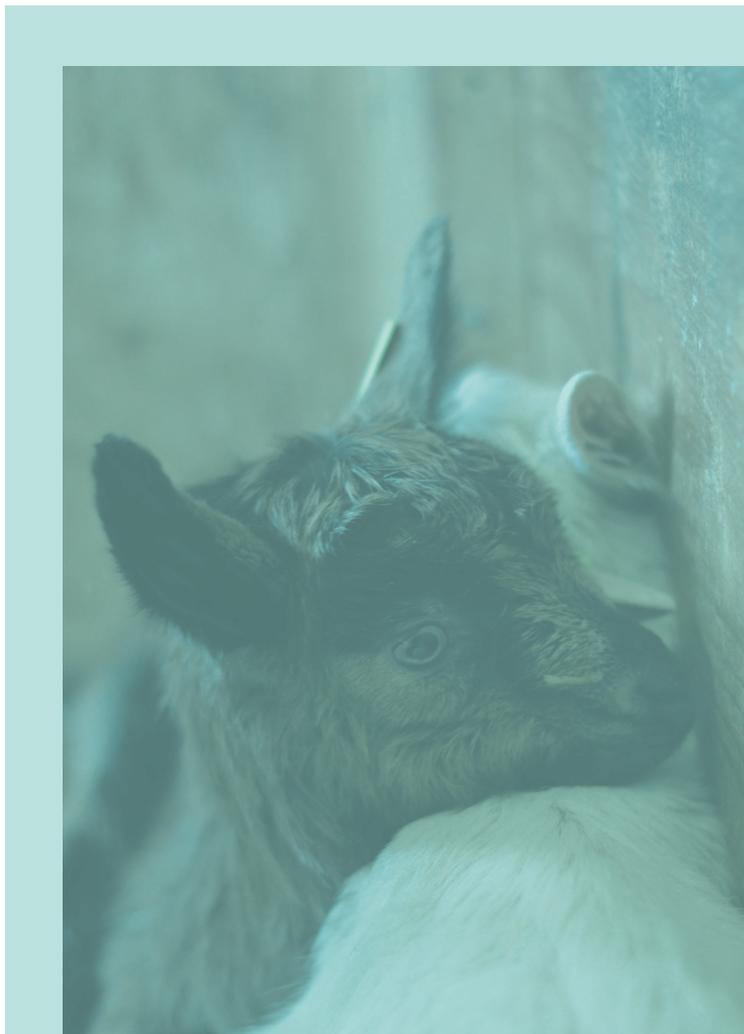
Figure 6. Nombre total de chevreaux vendus par mois, selon la catégorie de vente.

Les intervenants seront également en mesure d'accompagner les producteurs de manière plus efficace en leur proposant des techniques d'élevage appropriées. Finalement, une meilleure description de l'offre de chevreaux permettra d'arrimer plus facilement la demande et d'accroître la quantité de viande de chevreau disponible localement et à plus long terme, de diversifier l'offre alimentaire.

Le rapport du projet sera bientôt disponible sur le site internet du CRSAD.

Remerciements

Nous remercions tous les participants et l'équipe du CRSAD. Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026 et par le CRSAD.





Transport des chèvres : Responsabilités et bonnes pratiques pour les producteurs

Article rédigé par Catherine Michaud, agr., spécialisée en production caprine

Avec l'arrivée de l'été et la saison des expositions agricoles qui bat son plein, de nombreux producteurs caprins s'appêtent à transporter leurs animaux. Que ce soit pour participer à des expos de chèvres, vendre des animaux de reproduction ou envoyer des animaux à l'encan ou à l'abattoir, le transport des chèvres est une responsabilité majeure qui ne doit pas être prise à la légère, car il implique de se soucier du bien-être des animaux, de la logistique du transport, ainsi que des lois et règlements en vigueur.

Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des chèvres établit des directives claires concernant le transport de ces animaux et il est essentiel que tous les producteurs comprennent leurs obligations légales et éthiques. Au-delà des aspects réglementaires, c'est le bien-être animal qui est au cœur de ces pratiques.

Un cadre réglementaire strict à respecter

Le transport des animaux au Canada est encadré par le Règlement sur la santé des animaux, qui s'applique à tous les producteurs, qu'ils transportent eux-mêmes leurs animaux ou qu'ils fassent appel à des transporteurs professionnels. Ce règlement n'est pas une simple recommandation : il s'agit d'une obligation légale dont le non-respect peut entraîner des amendes substantielles ou des poursuites judiciaires.

Les producteurs doivent comprendre que dès qu'ils chargent leurs chèvres dans leur véhicule, ils deviennent responsables du respect de ces normes. Cette responsabilité s'étend bien au-delà du simple fait de conduire prudemment : elle englobe la préparation des animaux, le choix du véhicule, l'aménagement de l'espace de transport et la surveillance du bien-être animal pendant tout le trajet.

L'évaluation préalable : une étape cruciale

Avant même de songer à charger une chèvre dans un véhicule, le producteur doit procéder à une évaluation minutieuse de l'aptitude de chaque animal au transport. Cette responsabilité fondamentale ne peut être déléguée à personne d'autre : c'est au propriétaire des animaux qu'incombe la décision de transporter une chèvre ou non.

S'il fait transporter ses chèvres par quelqu'un d'autre, c'est ce transporteur qui a le dernier mot quant aux animaux qui embarquent ou qui n'embarquent pas dans la remorque.

Une chèvre apte au transport doit être en bonne santé générale, capable de se tenir debout sans assistance et de se déplacer normalement. Les animaux présentant des signes de maladie, de blessure, de faiblesse extrême ou de stress important ne doivent pas être transportés. Les femelles en fin de gestation, particulièrement celles qui pourraient mettre bas pendant le transport, représentent un cas particulier nécessitant une attention spéciale.

Il est également important de considérer l'état nutritionnel et d'hydratation des animaux. Une chèvre déshydratée ou affaiblie par un jeûne prolongé ne sera pas en mesure de supporter les contraintes du transport. De même, les animaux récemment malades ou convalescents doivent bénéficier d'un délai de récupération suffisant avant d'être transportés. Vous trouverez dans les pages suivantes, l'Annexe M du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des chèvres qui est l'arbre de décision pour le transport (**Figure 1**). C'est un outil utilisé pour aider à prendre des décisions concernant le transport des animaux.



Arbre de décision pour le transport

L'arbre de décision pour le transport est un outil utilisé pour aider à prendre des décisions concernant le transport des animaux. Il s'agit d'un résumé fondé sur la partie XII du Règlement sur la santé des animaux (RSA), qui fournit quelques exemples. En cas de doute, ne procédez pas au chargement de l'animal ou des animaux et communiquez avec votre vétérinaire. Reportez-vous à la partie XII du RSA pour le libellé et les directives officielles.



ANIMAUX APTES LES TRANSPORTER

- Ceux qui sont aptes à faire le trajet prévu avant le début du processus de transport sont surveillés continuellement et à intervalles pour voir s'ils sont toujours aptes durant le voyage (et au besoin, pour qu'ils reçoivent des soins rapidement). Les animaux aptes sont ceux qui arriveront à leur destination finale en bonne condition.
- L'intervalle maximal sans alimentation, abreuvement et repos est de 36 heures
- Selon le *Règlement sur la santé des animaux* – partie XII (Transport des animaux) et les directives réglementaires de l'ACIA
- Consulter aussi le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme – Transport*

*Dispositions spéciales pour les animaux fragilisés

Les animaux fragilisés, s'ils sont embarqués, doivent être transportés directement vers l'endroit convenable le plus proche où ils peuvent recevoir des soins, être traités, abattus ou euthanasiés – mais seulement en prenant des dispositions spéciales, entre autres :

- les séparer des autres animaux (*exception : un animal familier peut accompagner l'animal fragilisé s'il est improbable que cela cause de la souffrance, des blessures ou la mort de l'un ou l'autre animal*)
- les faire embarquer individuellement dans le compartiment arrière (sans leur faire emprunter une rampe à l'intérieur du véhicule)
- prendre des mesures pour les empêcher de souffrir (p. ex., supplément de litière, médicament contre la douleur, accès fréquent aux aliments et à l'eau)
- ne les transporter que localement et directement – **pas dans un centre de rassemblement où ils seront vendus**
- leur permettre de s'alimenter, de s'abreuver et de se reposer au moins toutes les 12 heures
- **prendre d'autres dispositions si nécessaire** (p. ex., une évaluation vétérinaire avant l'embarquement si l'on est incertain de la capacité de l'animal à endurer le transport).



ANIMAUX FRAGILISÉS LES TRANSPORTER AVEC DES DISPOSITIONS SPÉCIALES*

(Règlement sur la santé des animaux – Partie XII)

Exemples:

- Abcès (unique et/ou ouvert, causant de l'inconfort, de la douleur ou gênant les mouvements)
- Blessure aiguë au pénis
- Amputation ou difformité (seulement si complètement guérie et non douloureuse)
- Cécité des deux yeux
- Ballonnement (animal ni faible, ni couché)
- Corne ou rudiment brisés (avec signes d'hémorragie ou d'infection)
- En forte lactation si l'animal n'est pas trait périodiquement pour prévenir l'engorgement mammaire
- Boiterie légère (voir l'annexe K), capable de porter du poids sur ses membres et de suivre le groupe (tout animal boiteux autre que ceux figurant sur la liste des animaux inaptes est considéré comme étant fragilisé)
- Prolapsus rectal ou vaginal intermittent ou traité
- Cicatrisation incomplète après une intervention chirurgicale comme l'écorchage ou la castration
- Plaie ouverte (selon la gravité de la plaie, p. ex., laceration ou plaie perforante, l'animal pourrait être inapte)
- Lésions d'ecthyma douloureuses, gênant l'alimentation ou qui semblent infectées
- Onglons trop longs qui empêchent la chèvre de se mouvoir librement (voir l'annexe H)
- Animaux vulnérables (âgés de 8 jours ou moins, chevreaux nourris seulement au lait ou lait de remplacement).

Ne pas continuer à transporter un animal qui devient fragilisé ou inapte au-delà de l'endroit disponible le plus proche où il peut recevoir des soins, être euthanasié ou être abattu.



ANIMAUX INAPTES NE PAS LES TRANSPORTER

***Sauf sur recommandation d'un médecin vétérinaire*

Exemples:

- Tendon, ligament ou nerf endommagé causant une dysfonction ou un problème de motricité
 - Cote d'état de chair < 1
 - Cote d'état de chair < 2 et signes de faiblesse ou d'intolérance à l'effort
 - Ballonnement au point de présenter des signes d'inconfort ou de faiblesse
 - Fracture (p. ex., membre, mâchoire, pénis)
 - Pis gangréneux
 - Animal en état de choc ou mourant
 - Respiration laborieuse (p. ex., pneumonie)
 - Susceptible de mettre bas (15 derniers jours de gestation) ou ayant mis bas depuis moins de 48 heures
 - Mammites (p. ex., mammites cliniques causant douleur, fièvre, bleuissement, enflure, etc.)
 - Plusieurs abcès nuisant au bien-être de l'animal (c.-à-d. ouverts ou douloureux)
 - Signes neurologiques (p. ex., pertes d'équilibre ou convulsions)
 - Prolapsus utérin, prolapsus rectal ou vaginal sévère
 - Température rectale > 40 °C
 - Rétention du placenta (p. ex., > 48 heures) et métrite (écoulement vaginal, infection systémique)
 - Boiterie sévère (l'animal ne porte pas de poids sur un ou plusieurs membres; voir l'annexe K : Évaluation de la boiterie)
 - Plaie ouverte grave
 - Signes de déshydratation (muqueuses collantes, peau en tente sur l'œil, yeux creux)
 - Signes d'hyperthermie (température rectale > 40,5 °C, halètement, respiration bouche ouverte) ou d'hypothermie (température rectale < 37 °C, extrémités froides, frissons, posture voûtée)
 - Ne peut se lever seul ni demeurer debout ou se déplacer sans aide, ou refuse de bouger (non ambulatoire)
 - Nombril non cicatrisé ou infecté.
- ***Voir la section 7.1 les exceptions pour faire embarquer des animaux inaptes.**

Source : Adapté du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins de boucherie, 2013, disponible à : www.nfacc.ca/codes-de-pratique/bovins-de-boucherie

Figure 1. Arbre décisionnel pour le transport des caprins (Annexe M du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des chèvres, 2022).

Les conditions météorologiques doivent également influencer cette décision. Par temps de canicule, même des animaux en parfaite santé peuvent souffrir du stress thermique pendant le transport. Le producteur responsable doit savoir reporter un transport si les conditions ne sont pas optimales.

Aménagement et densité : respecter l'espace vital

L'un des aspects les plus techniques du transport concerne la densité d'animaux par véhicule. Il n'y a pas de norme précise concernant la densité à respecter pour l'espèce caprine comme il y en a par exemple pour les installations de production. On dit seulement qu'on doit s'assurer que la superficie et l'espace sont suffisantes pour que les animaux puissent se tenir debout normalement, se coucher si nécessaire et maintenir un équilibre naturel pendant les mouvements du véhicule. Un surpeuplement peut entraîner des blessures par piétinement, une surchauffe dangereuse et un stress excessif pouvant compromettre la santé des animaux. La **Figure 2** montre des exemples de remorques permettant le transport des chèvres.

La ventilation du véhicule doit être adaptée au nombre d'animaux transportés. Or, plus la densité est élevée, plus les besoins en ventilation augmentent. Il faut également prévoir des systèmes permettant d'évacuer l'humidité et les gaz nocifs qui s'accumulent rapidement dans un espace confiné.

Séparation des groupes : une nécessité souvent négligée

Le mélange d'animaux d'âges, de tailles ou de statuts de production différents dans un même compartiment représente l'une des erreurs les plus fréquentes en transport caprin. En effet, les chèvres établissent naturellement des hiérarchies sociales strictes et le stress du transport peut exacerber les comportements agressifs entre les animaux.

Les chevreaux et les jeunes animaux doivent impérativement être séparés des adultes. Leur vulnérabilité physique et leur comportement différent les exposent à des risques de blessures graves. Le transport des chevreaux de huit jours ou moins et ceux de 9 jours jusqu'au sevrage (8-12 semaines) doivent être transportés avec des dispositions particulières (*Règlement sur le transport sans cruauté des animaux - XII, partie 9.0, ACIA*).

Il est **interdit** de transporter des **animaux de 8 jours ou moins**, à moins de répondre **aux sept conditions suivantes** :

1. Être embarqués individuellement sans avoir à utiliser de rampes à l'intérieur du véhicule ;
2. Avoir suffisamment d'espace pour pouvoir se coucher sans être les uns sur les autres ;
3. Prendre les mesures nécessaires pour leur éviter des souffrances, des blessures ou la mort pendant le transport (litière, ventilation adéquate, protection contre le froid, protection contre la déshydratation, etc.) ;
4. Ne transporter qu'une fois au cours des huit premiers jours et au plus douze heures entre le commencement de l'embarquement et la fin du débarquement :
 - a. C'est une durée maximale, qui pourrait s'avérer devoir être plus courte pour répondre aux conditions du point 3 ;
 - b. Fournir aliments, eau salubre et repos dans les douze heures qui suivent le moment où ils ont été alimentés, abreuvés ou mis au repos pour la dernière fois.
5. Seuls des arrêts pour embarquer d'autres animaux sont effectués et ils sont transportés à une destination qui n'est pas un centre de rassemblement ;
6. Séparés des animaux de taille et d'âge différents ;
7. Peut être accompagné de leur mère si ce n'est pas susceptible de causer des souffrances, des blessures ou la mort d'un des animaux.



Figure 2. Exemples de remorques pouvant servir au transport du bétail

Pourquoi est-ce qu'on vise en particulier les animaux âgés de 8 jours ou moins ?

La capacité de ces animaux à endurer le processus de transport est réduite, il faut les considérer comme un type « d'animal fragilisé ». Mais encore, ces derniers :

- se trouvent à une étape de leur développement où le lait constitue leur unique source d'alimentation ;
- comptent un grand ratio surface/volume corporel et sont susceptibles d'être victimes de déshydratation, d'hypothermie, d'hypoglycémie et de blessures :
 - avantage à avoir des installations chauffées ;
 - nourrir de lait au biberon ou dans un seau (prévenir déshydratation et déficits nutritionnels) ;
 - tendance à être faibles et leurs mouvements ne sont pas coordonnés, donc :
 - ne doivent pas avoir à utiliser de rampes à l'intérieur du véhicule ;
 - doivent disposer d'un espace suffisant pour pouvoir se coucher ;
 - doivent être protégés afin de ne pas être écrasés ou piétinés ;
 - ne peuvent pas endurer des embarquements et débarquements répétés.
- probable que ces animaux soient plus susceptibles aux maladies puisqu'ils sont naïfs sur le plan immunologique et qu'ils ont souvent un apport réduit en colostrum.

Pour les chevreaux de 9 jours jusqu'au sevrage (8-12 semaines), il est **interdit** de les transporter jusqu'à ce qu'ils soient assez vieux sur le plan physiologique pour être nourris **exclusivement** de foin et de céréales à moins que :

- la durée maximale de l'embarquement au débarquement n'excède pas 12 heures ;
- on leur fournisse des aliments, de l'eau salubre et du repos dans les 12 heures qui suivent le moment où ils ont été alimentés, abreuvés et mis au repos pour la dernière fois.

Quant aux boucs reproducteurs, ils ne doivent jamais être mélangés avec d'autres chèvres, car leur comportement territorial peut devenir dangereux dans l'espace confiné d'un véhicule.

Les femelles gestantes méritent également une attention particulière.

Elles doivent bénéficier d'un espace supplémentaire et être protégées des bousculades qui pourraient compromettre leur gestation ou déclencher une mise bas prématurée.

Cette séparation implique souvent l'utilisation de cloisons amovibles ou de compartiments distincts. L'investissement dans un équipement de transport adapté n'est pas un luxe : c'est une nécessité pour respecter la réglementation et assurer le bien-être animal.

Véhicules et équipements : adapter le transport aux besoins

Le choix du véhicule de transport constitue un élément déterminant du succès de l'opération :

- Le plancher du véhicule est antidérapant pour éviter les chutes et les blessures :
 - Les matériaux lisses comme le métal nu sont à proscrire ;
 - Les tapis en caoutchouc améliorent le confort et la sécurité des animaux ;
 - Le plancher doit être recouvert de sable, de paille, de copeaux de bois ou de toute autre litière pour absorber l'eau, l'urine et le fumier liquide et empêcher l'accumulation ou les fuites.
- Les parois du véhicule doivent être suffisamment hautes pour empêcher les animaux de sauter à l'extérieur, mais permettre une circulation d'air adéquate. Les sections horizontales espacées régulièrement offrent un bon compromis entre sécurité et ventilation ;
- Protéger les chèvres des intempéries et des conditions environnementales qui pourraient engendrer de la souffrance ;
- Accès au véhicule par une rampe stable dont l'angle d'inclinaison ne doit pas dépasser 35 degrés. La largeur doit permettre le passage d'un animal à la fois.

Si une chèvre est transportée dans une caisse, on doit s'assurer que la caisse est arrimée au véhicule de manière à empêcher qu'elle bouge pendant le transport.

Surveillance et interventions pendant le transport

La responsabilité du producteur ne s'arrête pas au chargement des animaux. Pendant tout le trajet, il doit maintenir une surveillance constante du comportement et de l'état de ses chèvres. Cette surveillance implique des arrêts réguliers pour vérifier que les animaux supportent bien le transport.

Les signes de détresse à surveiller incluent une respiration rapide ou laborieuse, une salivation excessive, des tremblements, une position couchée inhabituelle ou une agitation anormale. Face à ces symptômes, le producteur doit être prêt à modifier ses plans : ralentir la vitesse, améliorer la ventilation ou même interrompre le transport, si nécessaire.

La conduite doit être adaptée à la présence d'animaux vivants. Les accélérations et freinages brusques, les virages serrés pris à vitesse excessive et les routes en mauvais état peuvent causer des blessures graves aux animaux qui n'ont pas la possibilité de s'adapter aux mouvements du véhicule comme le ferait un passager humain.

Conclusion : une responsabilité partagée

Le transport des chèvres représente bien plus qu'un simple déplacement d'animaux d'un point à un autre. C'est un **acte qui engage la responsabilité professionnelle, éthique et légale de chaque producteur**. En cette période estivale où les transports se multiplient, il est essentiel que chacun prenne conscience de ces enjeux.

La réglementation existe pour protéger les animaux, mais aussi pour préserver la réputation de l'industrie caprine dans son ensemble. Chaque producteur qui respecte scrupuleusement ces normes contribue à maintenir la confiance du public envers l'élevage caprin et ses produits.

L'investissement dans des équipements de transport adéquats et la formation aux bonnes pratiques ne constituent pas des coûts, mais des investissements dans la durabilité de l'exploitation. Un animal transporté dans de bonnes conditions arrivera à destination en meilleur état, ce qui se traduira par une meilleure productivité et une valeur commerciale préservée.

Face à ces responsabilités, aucun producteur ne devrait hésiter à demander conseil aux vétérinaires, aux conseillers agricoles ou aux associations professionnelles. Le transport animal est un domaine où l'expérience et les connaissances techniques font toute la différence entre une opération réussie et un échec aux conséquences potentiellement graves.

Références

Code de pratiques pour le soin et la manipulation des chèvres, 2022
Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CINSAE)

Règlement sur la santé des animaux (C.R.C., ch. 296), Gouvernement du Canada

Règlement sur le transport sans cruauté des animaux - XII, partie 9.0,
Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)





JOURNÉE CAPRINE



Table filière
caprine laitière



TABLE FILIÈRE
CHÈVRES DE
BOUCHERIE
DU QUÉBEC



RECBO
REGROUPEMENT DES ÉLEVEURS
DE CHÈVRES DE BOUCHERIE DU QUÉBEC

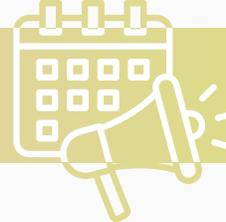
Lactanet
RÉSEAU CANADIEN POUR L'EXCELLENCE LAITIÈRE

réseau
agriconseils
Centre-du-Québec

Québec

LE 24 OCTOBRE 2025 : RÉSERVEZ CETTE DATE À VOTRE AGENDA !

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et ses partenaires préparent la Journée caprine sur le thème « Cette année, des défis communs à relever ! ». Le programme, les tarifs et la plateforme d'inscription seront accessibles dans le [calendrier des événements bioalimentaires du MAPAQ](#) à l'automne. Restez à l'affût !



Retour sur le Rendez-vous annuel du CEPOQ 2025



Article rédigé par Catherine Element-Boulianne, agr., M. Sc., responsable de la R&D

Le 24 avril dernier s'est déroulée la 2e édition du Rendez-vous annuel du CEPOQ au Centre Bombardier à La Pocatière, à proximité des bureaux du CEPOQ. L'évènement fut un succès et a réuni près de 80 participants ! Pour ceux qui n'ont pas pu être avec nous, voici un bref récapitulatif de la journée !

Projets et activités à venir au CEPOQ !

L'équipe du CEPOQ a présenté quelques-uns de leurs projets phares pour 2024-2025. La tâche de choisir quels projets était lourde... il fallait choisir parmi plus d'une vingtaine de projets ! Bref, dans la présentation, il a entre autres été question du **Tableau de bord du gestionnaire ovin** (lancement de l'offre de service très bientôt !), de la **Communauté de pratique pour les intervenants des secteurs ovin et caprin** (près de 40 membres !), d'un projet de formation en collaboration avec la MRC de La Mitis, qui venait tout juste d'avoir lieu cet hiver, ainsi que du projet BOvins pour le climat. Le nouvel agent conversationnel « Woolie », créé grâce à l'intelligence artificielle, a également été présenté. Nous pourrons vous parler de ce nouvel outil prochainement... peut-être deviendra-t-il votre ami ?

Aussi, voici quelques formations à mettre à votre agenda :

- Formation en alimentation caprine laitière - 1^{er}, 2 et 3 octobre 2025 à Drummondville - **Inscriptions en cours** ;
- Ateliers techniques en bergerie - 9 octobre 2025, région de Lanaudière - Inscriptions à venir ;
- Formation en ventilation & conditions ambiantes - 16 octobre 2025 à Saint-Félix-de-Kingsey - Inscriptions à venir ;
- Formation en alimentation ovine - mars 2026 (date et lieu à préciser).

Projets du secteur et conférenciers invités

Catherine Sylvestre, étudiante à la maîtrise en sciences animales à l'Université Laval, a présenté les tout premiers résultats de son projet de recherche traitant de l'influence de l'alimentation en fin de gestation sur la qualité du colostrum et sur le transfert d'immunité passive.

Un sujet qui suscite beaucoup d'intérêt et nous avons déjà hâte que Catherine revienne présenter la suite de ses travaux.

Dre Julie Arsenault, professeure titulaire à la Faculté de médecine vétérinaire et une précieuse collaboratrice pour le CEPOQ et le secteur ovin, était présente pour présenter brièvement un tout nouveau projet de recherche pour poursuivre la recherche sur les lentivirus et leur diagnostic (MV et AEC).

Enfin, l'équipe du CEPOQ tenait à la présence des travailleurs de rang de l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA). Pierrette Dion (région du Bas-Saint-Laurent) et Mélyny Chartier (région de Chaudière-Appalaches) ont offert une conférence, ont pu se faire connaître, et ont été présentes toute la journée pour échanger avec les participants.

25 ans de GenOvis !

Nous avons souligné le 25e anniversaire du programme d'évaluation génétique GenOvis ! D'abord, Amélie Saint-Pierre et Frédéric Fortin ont présenté l'histoire de GenOvis, son évolution, ainsi que l'évolution des races et du secteur au fil du temps. Pierre Rhéaume a pour sa part présenté un volet économique de GenOvis, jamais encore présenté, en parlant des technologies, des partenaires et du financement du programme.

Comme l'an passé, nous avons conclu l'évènement avec un panel de discussion. Ce panel mettait en vedette trois productrices exceptionnelles, soit Dominique Brisson (Bergerie du Faubourg), Marie-France Bouffard (Ferme Agronovie) et Audrey Dionne (Bergerie du Cabouron). Elles ont témoigné de tout ce que GenOvis a apporté à leur entreprise depuis leur adhésion au programme.

ÉVÈNEMENTS DU CEPOQ

Nous tenons à les remercier pour ces trois beaux témoignages !

Comités consultatifs

Comme chaque année, l'élection des comités a eu lieu. Cette année, on félicite nos nouveaux membres :

- **Comité Santé & Bien-être** : Catherine Sylvestre, étudiante à la maîtrise, Université Laval
- **Comité Développement des compétences** : Brigitte Fortin, agronome, JMP Consultants
- **Comité Génétique** : Audrey Dionne, productrice ovine, Bergerie du Cabouron

Commanditaires et partenaire

Nous sommes reconnaissants envers tous nos commanditaires et notre partenaire pour leur soutien financier.

Cette activité bénéficie d'une aide financière offerte par l'entremise des réseaux Agriconseils grâce au Programme services-conseils 2023-2028, en vertu du Partenariat canadien pour une agriculture durable, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.



Selon le sondage, les répondants souhaitent que l'on conserve la recette de l'événement ! « Félicitations à toute l'équipe du CEPOQ. Vous faites de l'excellent travail ! », « C'est vraiment super de pouvoir se rencontrer et échanger », « Simple, efficace, garder la recette », « Contenu pratique, innovant et mobilisateur » !

MERCI À NOS COMMANDITAIRES POUR LEUR COLLABORATION FINANCIÈRE!

OR

ARGENT

BRONZE



Avec la participation financière de :





Programmes sanitaires Maedi Visna et arthrite encéphalite caprine révisés

Article rédigé par Annie Daignault, dmv.



Depuis le début de l'année 2025, le nouveau **Programme d'assainissement des troupeaux caprins québécois pour l'arthrite encéphalite caprine** est appliqué. Une nouvelle formule uniformisée pour les moutons et les chèvres pour l'assainissement des troupeaux de petits ruminants aux lentivirus a été choisie pour offrir les **Programmes sanitaires Maedi Visna et arthrite encéphalite caprine**.

L'objectif principal des **programmes** est de fournir un outil permettant aux éleveurs ovins et caprins participants d'améliorer la santé et la productivité de leur troupeau en réduisant au maximum les risques d'avoir des animaux infectés par le virus du Maedi Visna et de l'arthrite encéphalite caprine dans leur troupeau, lesquels sont génétiquement très semblables et font partie de la famille des lentivirus. Ces programmes visent à promouvoir l'application de bonnes pratiques de biosécurité, à identifier des troupeaux à très faible risque d'être infectés pour la vente d'animaux reproducteurs et de contribuer à l'amélioration du statut de santé du cheptel ovin et caprin au Québec.

La gouvernance des **programmes** a aussi été clarifiée. En effet, un comité de gestion multipartite a été mis sur pied et les rôles de chaque organisation y ont été définis. Le CEPOQ est responsable de la coordination des Programmes par le travail de Dr Gaston Rioux pour le Maedi Visna (moutons) et de Dre Annie Daignault pour l'arthrite encéphalite caprine (chèvres), le MAPAQ, quant à lui est responsable des analyses de laboratoire (représenté par M. Simon Tremblay, biologiste moléculaire) et de la cohérence avec les autres activités du réseau Petits ruminants chapeauté par Dre Roxann Hart, m.v. Enfin, la Faculté de médecine vétérinaire est responsable de l'appui scientifique (représentée par Dre Julie Arsenault, m.v.). Le comité de gestion se réunit mensuellement pour discuter des éléments en lien avec les programmes qui méritent davantage d'attention et de réflexions, comme des situations particulières d'assainissement ou des accompagnements critiques.

Ainsi, le comité assure un appui à la coordonnatrice dans les dossiers les plus complexes et oriente les décisions à prendre. Le comité s'engage à tenir des consultations régulières auprès des éleveurs et des médecins vétérinaires. Il s'engage également à réaliser de la veille scientifique afin de faire évoluer les programmes selon les besoins des industries des petits ruminants à la lumière des connaissances nouvelles.

Le logement prévu pour les mises-bas doit avoir été nettoyé avant le début des naissances : sols, murs, abreuvoirs, mangeoires et barrières. La matière organique (litière, refus alimentaire, fumier) doit être enlevée, un nettoyage à l'eau et au savon fait et une désinfection ajoutée, si un épisode sanitaire doit être évité après une série de cas contagieux. Un vide sanitaire d'un mois est souhaitable. Des cages de chevrotage amovibles peuvent être installées pour améliorer le lien entre la mère et ses petits, surtout pour des premières parturitions ou des mises-bas difficiles.

Le schéma d'assainissement (**Figure 1**) a donc dû être redessiné afin d'y apporter les changements demandés, avec souplesse et rigueur. Les entreprises peuvent maintenant se fixer des objectifs d'assainissement, et ce, tout en diminuant leurs inquiétudes de répercussions sur la rentabilité de leur entreprise et en assurant la santé pérenne de leur troupeau et ainsi valoriser les investissements faits en santé et biosécurité. Ainsi, un **seuil** de décision doit maintenant être fixé par l'éleveur entre 0 et 5 %, sous les conseils de son médecin vétérinaire praticien.

Ce seuil doit être décidé au moment du renouvellement annuel de niveau, anciennement connu comme un statut. Les statuts argent, or et diamant ont été remplacés par des **niveaux d'assainissement** que chaque éleveur devra se fixer individuellement : A, B, C.

Le **niveau A** correspond au niveau supérieur, celui des troupeaux **assainis** et dont le **risque pour l'AEC est maîtrisé**. Pour y arriver, deux tests complets réguliers de troupeaux (animaux âgés de plus de 6 mois) obtenant un résultat de prévalence sous le seuil de décision fixé sous 5 % et dont tous les animaux positifs ont été retirés sur réception des résultats (réforme ou isolement dans un autre bâtiment) sont exigés. Au niveau A, les pools d'échantillons sont acceptés, mais non recommandés si l'éleveur désire une meilleure sensibilité.

Le **niveau B** correspond au niveau intermédiaire, soit celui des troupeaux en **voie d'assainissement** suivant leur inscription au **programme** ou suivant un épisode où le seuil a été dépassé lors d'un test de troupeau précédent. Les pools d'échantillons ne sont pas acceptés pour une meilleure sensibilité. Tous les animaux positifs doivent aussi être retirés du troupeau rapidement.

Le **niveau C** est réservé aux troupeaux **inscrits** au **programme**, mais dont les démarches d'assainissement ne sont pas pleinement appliquées.

Le seuil de décision correspond au pourcentage de sujets positifs à partir duquel un test complet de troupeau sera exigé. Peu importe le seuil choisi ou le niveau auquel le troupeau s'est situé, aucun animal positif ne pourra être gardé dans le troupeau.

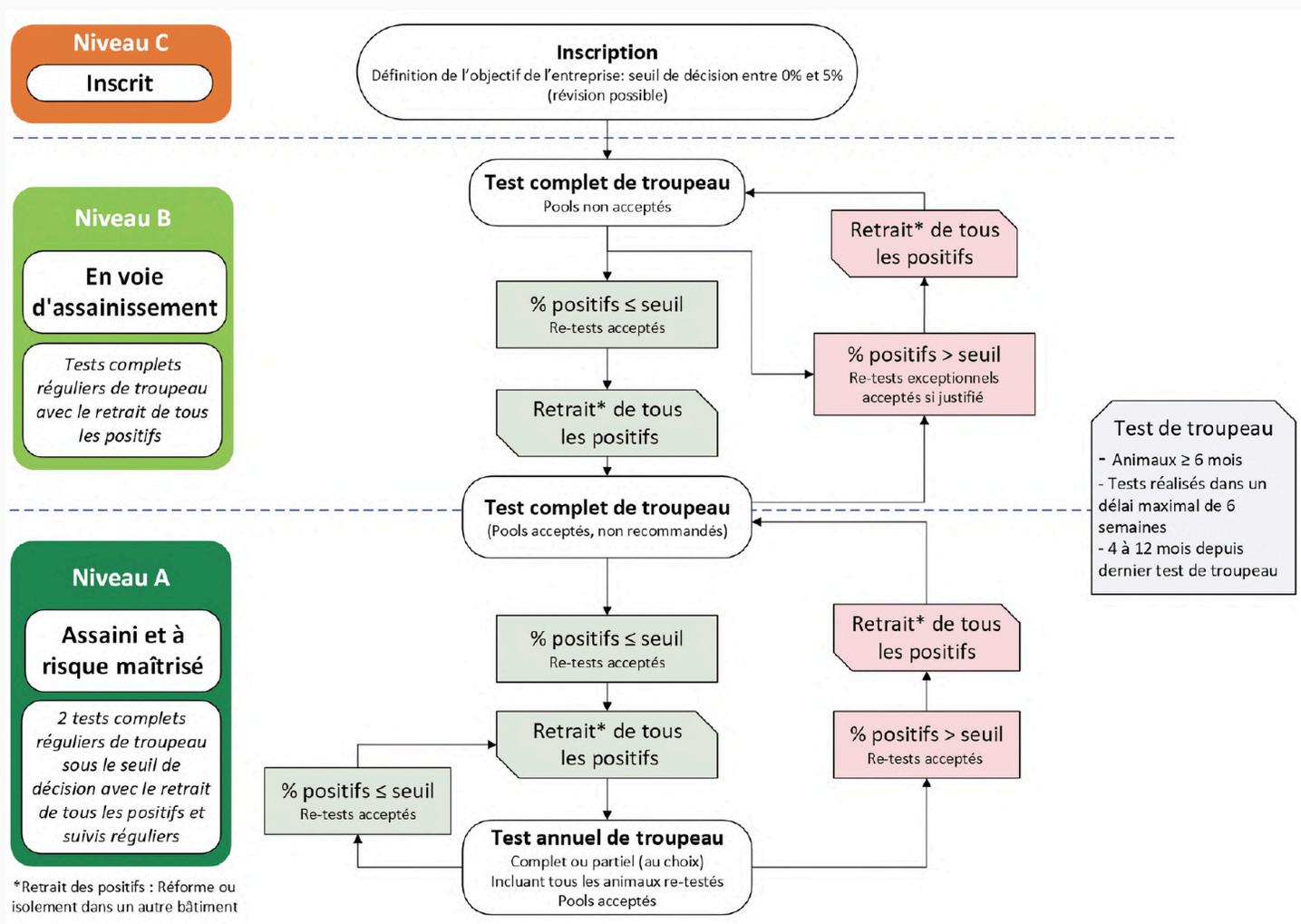


Figure 1. Schéma d'assainissement des programmes sanitaires Maedi Visna et arthrite encéphalite caprine (version de décembre 2024)

Toutefois, les **re-tests** sont permis pour des exceptions, lorsqu'un individu particulier obtient un résultat positif. Il devra être isolé pendant la période d'attente entre les deux tests. S'il obtient un deuxième test négatif, il pourra demeurer dans le troupeau au choix de l'éleveur, mais il devra faire partie des animaux **testés** à chaque test de troupeau **pour le reste de sa vie**. Il faut donc être en mesure de l'identifier facilement. Si cet individu obtient un deuxième test positif, il devra être réformé immédiatement.

L'Elitest (ELISA), soit le test utilisé dans les dernières années, demeure le meilleur outil diagnostique pour la gestion des programmes. Les re-tests utilisés comme tests de confirmation à l'intérieur du programme seront faits avec les trousseaux Elitest. De nouveaux tests seront offerts au laboratoire en dehors des programmes et à la discrétion des éleveurs. En effet, le test PCR et le ID Screen (ELISA) seront offerts aux frais du producteur comme outils décisionnels supplémentaires.

Les règles de biosécurité ont été révisées afin de prioriser les actions qui ont le plus d'impact sur la protection du troupeau face à l'arthrite encéphalite caprine. Le questionnaire de biosécurité doit maintenant être rempli en ligne et est disponible sur le site web du CEPOQ. L'équipe de coordination du **programme** complète ensuite les informations liées aux résultats des tests pour plus de transparence.

Pour les troupeaux déjà inscrits, les anciens statuts seront maintenus jusqu'au renouvellement annuel, puis les niveaux applicables dans le nouveau **programme** seront décernés lors des renouvellements.

*Pour plus de renseignements ou pour obtenir les formulaires, rendez-vous sur le site web du CEPOQ dans l'onglet **Programme AEC** ou communiquez avec la coordonnatrice via programmeaec@cepoq.com.*

